
Fiches thématiques

Conditions de vie et société

3.1 Consommation des ménages

Depuis 1980, et à l'exception de 1993 et 2012, les Français ont chaque année accru leur **consommation** en volume. En volume, leur **dépense de consommation** a progressé en moyenne de 1,8 % par an. Par habitant, la hausse est de 1,4 %. En moyenne, la hausse des prix a été de 3,1 % par an et la dépense de consommation en valeur a augmenté de 4,9 % par an, à un rythme proche de celui de leur revenu (+ 4,8 % par an).

La progression du niveau de vie, l'évolution des modes de vie ainsi que le progrès technique ont profondément modifié la structure des dépenses des ménages. Ainsi, la part du budget qu'ils consacrent à l'alimentation, à l'habillement et aux transports s'est réduite au profit du logement, de la santé et des communications. En ajoutant aux dépenses effectivement supportées par les ménages celles financées par la collectivité, la santé représente désormais 12,6 % de la consommation effective des ménages, derrière le logement (19,5 %) mais devant les transports (10,6 %) et l'alimentation (10,4 %). De façon plus globale, la dépense de consommation s'oriente de plus en plus vers les services, avec l'élévation du niveau de vie des ménages. En effet, sur longue période, les prix de ces derniers augmentent plus vite que les prix des biens. Toutefois, plus récemment et à l'instar de la téléphonie, certains biens et

services se sont développés de façon complémentaire.

Les biens apparus au cours des trente dernières années, qui étaient achetés au départ par une minorité de ménages (généralement les catégories les plus aisées), se sont par la suite diffusés à l'ensemble de la population. Pour certains produits, les achats se limitent désormais à leur renouvellement, le taux d'équipement ayant atteint sa saturation. Certains produits récents comme le téléphone portable ont très rapidement conquis un très grand nombre de ménages tandis que d'autres produits comme l'automobile ou le lave-vaisselle se sont diffusés plus lentement, mais continûment.

Pour une partie de leurs dépenses, les ménages ont peu de marge de manœuvre à court terme. Ces **dépenses dites pré-engagées** représentent une fraction croissante du budget des ménages. En 2012, 27,9 % de leur revenu disponible brut y est consacré, soit 5,8 points de plus qu'il y a trente ans. Cette hausse est essentiellement imputable aux dépenses de logement, au chauffage et à l'éclairage alors que la part de dépenses de services financiers et d'assurances dans le revenu des ménages s'est réduite. Les dépenses de télévision et de télécommunications ont nettement progressé au début des années 2000. ■

Définitions

Consommation des ménages : dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de consommation finale sont distingués :

- la « dépense de consommation finale » (ou « dépense de consommation des ménages ») qui recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement. Elle exclut ainsi les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement). Par exemple pour la santé, seule la partie non remboursée des médicaments et des consultations est comprise dans cette dépense ;

- la « consommation finale effective » qui recouvre l'ensemble des biens et services qu'utilisent effectivement (ou consomment) les ménages, quelle que soit la manière dont ils sont financés.

Dépenses « pré-engagées » : elles correspondent à celles qui sont supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), ces dépenses comprennent : les dépenses liées au logement, y compris les loyers dits « imputés » (correspondant aux montants que les propriétaires occupants de leur logement verseraient s'ils étaient locataires) et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les frais de cantines ; les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; les assurances (hors assurance-vie) ; les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Pour en savoir plus

- *Cinquante ans de consommation des ménages*, coll. « Insee Références », septembre 2009.
- « Les comportements de consommation en 2011 : pour certains ménages, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile », *Insee Première* n° 1458, juillet 2013.

Consommation des ménages 3.1

1. Structure de la dépense des ménages de 1980 à 2012

	Poids dans la valeur de la consommation effective (en %)				Valeur (en milliards d'euros) 2012	Évolution annuelle moyenne 1980-2012 (en %)	
	1980	1990	2000	2012		Volume	Prix
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	13,6	12,3	10,9	10,4	156,3	1,2	2,9
Boissons alcoolisées et tabac	2,7	2,4	2,8	2,4	36,6	-0,3	5,0
Articles d'habillement et chaussures	6,1	5,4	4,2	3,2	47,7	0,4	2,5
Logement ¹ , chauffage, éclairage	15,4	16,0	18,1	19,5	292,7	1,9	3,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	6,4	5,4	4,7	4,3	65,2	1,1	2,7
Santé (dépense à la charge des ménages)	1,6	2,3	2,6	2,9	44,0	5,2	1,8
Transports	11,6	11,9	11,5	10,6	159,2	1,2	3,5
Communications	1,3	1,4	1,8	2,0	30,1	8,0	-1,4
Loisirs et culture	6,6	6,5	6,9	6,1	92,0	3,9	0,9
Éducation	0,4	0,5	0,5	0,6	9,5	2,0	4,8
Hôtels, cafés et restaurants	4,9	5,3	5,6	5,4	80,4	1,0	4,3
Biens et services divers	9,1	10,5	8,8	8,5	127,8	1,8	3,0
Solde territorial	-0,2	-0,5	-1,1	-0,8	-11,6	6,0	2,8
Dépense de consommation des ménages	79,6	79,5	77,2	75,3	1 129,8	1,8	3,1
Dépenses de consommation des ISBLSM²	2,2	2,0	2,6	2,8	42,5	2,8	3,0
Dépenses de consommation des APU²	18,2	18,5	20,1	21,9	328,3	2,2	3,4
<i>dont : santé</i>	<i>7,4</i>	<i>8,1</i>	<i>8,8</i>	<i>9,7</i>	<i>145,5</i>	<i>3,3</i>	<i>2,6</i>
Consommation effective des ménages	100,0	100,0	100,0	100,0	1 500,6	1,9	3,1

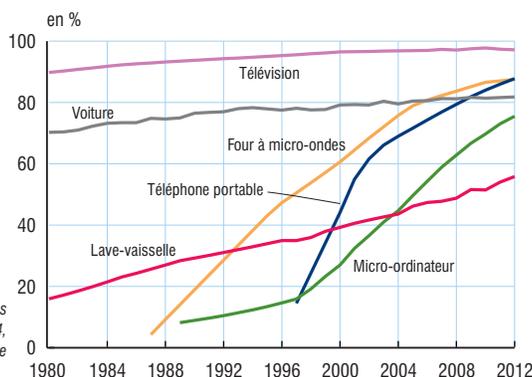
1. Loyers réels des locataires et loyers dits « imputés » pour les ménages propriétaires occupant leur logement.

2. Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs, etc.) et des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

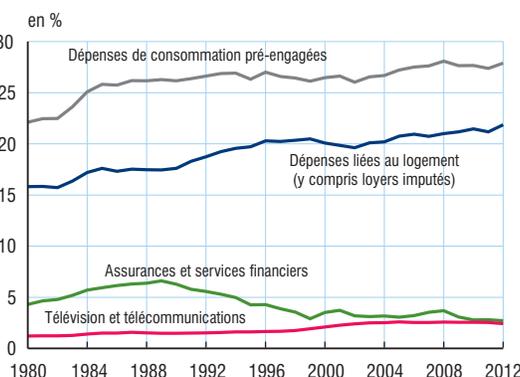
2. Taux d'équipement des ménages



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee ; entre 1980 et 1995, enquêtes de Conjoncture auprès des ménages et enquêtes Budget des familles ; entre 1996 et 2004, enquête permanente sur les Conditions de vie ; depuis 2004, enquête SILC-SRCV.

3. Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

3.2 Conditions de logement

Au 1^{er} janvier 2013, on compte 33,5 millions de logements en France métropolitaine. Depuis trente ans, le parc de logements augmente d'un peu plus de 1 % par an, soit environ 40 % entre 1983 et 2013. Le parc de logements est essentiellement composé de **résidences principales** (83 % en 2013). Les **résidences secondaires** et les **logements occasionnels** représentent 10 % des logements et les **logements vacants** 7 %. En lien avec la croissance du nombre de ménages, le nombre de résidences principales est passé de 20 millions en 1983 à 28 millions en 2013. L'habitat individuel est majoritaire parmi les résidences principales et cette tendance s'est renforcée en trente ans : 57 % des résidences principales sont des maisons individuelles en 2013 contre 54 % en 1983.

La majorité des ménages sont propriétaires de leur résidence principale et cette part n'a cessé de croître entre 1983 et 2013 pour passer de 51 % à 58 % des ménages. Parmi eux, 30 % sont « accédants », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas fini de rembourser leur emprunt pour l'achat de leur logement. Après une forte hausse dans les années 1970, le nombre d'accédants est à peu près le même aujourd'hui qu'il y a trente ans : il a fortement progressé dans la décennie 1980 avant de baisser, surtout à partir des années 2000. La part d'accédants parmi les ménages a donc diminué, passant de 24 % en 1983 à 17 % en 2013. À l'opposé, le nombre de propriétaires sans charges de remboursement a doublé en trente ans, en lien avec le vieillissement de la population, et concerne 11,3 millions de ménages en 2013. L'âge moyen d'un propriétaire non accédant a légèrement augmenté (63 ans en 1984 et 64 ans en 2006).

Définitions

Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par au moins une personne du ménage.

Une **résidence secondaire** est un logement utilisé occasionnellement pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

Un **logement occasionnel** est un logement ou une pièce indépendante utilisé occasionnellement pour des raisons professionnelles.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé, qu'il soit disponible ou non pour la vente ou la location.

Pour en savoir plus

- « Conditions de logement de 2005 à 2010 - Légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », *Insee Première* n° 1396, mars 2012.
- « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », *Insee Première* n° 1351, mai 2011.
- « L'accession à la propriété dans les années 2000 », *Insee Première* n° 1291, mai 2010.
- « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », in *Données sociales* - La société française, Insee, édition 2006.

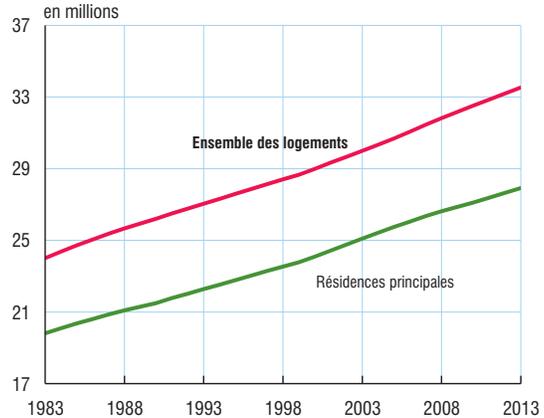
La proportion de locataires a légèrement diminué depuis trente ans, passant de 41 % à 39 %. Près de la moitié de ces locataires occupent un logement social. Le secteur social s'est développé entre 1983 et 1993 pour rester stable ensuite : 15 % des ménages étaient locataires dans le secteur social en 1983 contre 17 % depuis 1993.

Les logements sont de plus en plus grands : la surface moyenne des résidences principales atteint 91 m² depuis le début des années 2000 contre 82 m² en 1984. Ceci est surtout imputable aux maisons individuelles, alors que la surface des appartements reste quasiment stable. Le nombre moyen de pièces a également légèrement augmenté sur la période (3,8 en 1984 et 4,0 en 2006). Le nombre d'occupants par logement a baissé, sous l'effet de la réduction de la taille des ménages : en moyenne, un logement est occupé par 2,3 personnes dans les années 2000 contre 2,7 en 1984. En conséquence, les situations de surpeuplement ont diminué en trente ans. Ce constat est cependant à nuancer selon le lieu d'habitation, le statut d'occupation, la composition et les revenus des ménages.

En trente ans, le confort a beaucoup évolué : en 1984, 15 % des résidences principales manquaient au moins d'un des éléments de confort que sont l'eau chaude, les WC intérieurs et une installation sanitaire (douche ou baignoire). Aujourd'hui, la quasi-totalité dispose de ce confort de base. En revanche, d'autres formes d'inconfort subsistent : en 2010, 1,6 million de logements n'ont pas de chauffage central ou électrique tandis que 7 millions sont considérés par leurs occupants comme difficiles ou trop coûteux à chauffer (*source : Statistiques sur les ressources et les conditions de vie*). ■

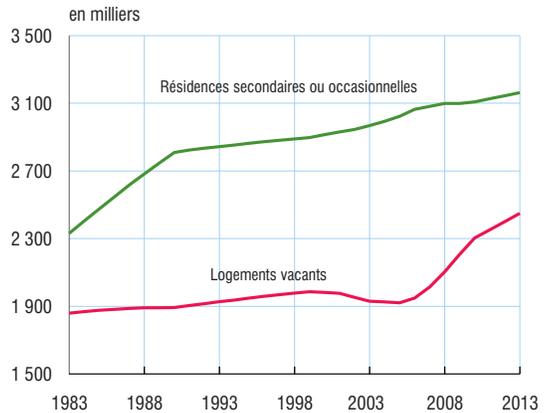
Conditions de logement 3.2

1. Évolution du nombre de logements et de résidences principales



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee et SOeS, estimation du parc de logements au 1^{er} janvier.

2. Évolution du nombre de logements vacants et de résidences secondaires ou occasionnelles



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee et SOeS, estimation du parc de logements au 1^{er} janvier.

3. Caractéristiques des résidences principales

	1983		2013		Évolution	
	Nombre (en milliers)	Part (en %)	Nombre (en milliers)	Part (en %)	Nombre (en milliers)	Part (en %)
Maisons individuelles	10 762	54	15 829	57	5 067	2
Immeubles collectifs	9 051	46	12 094	43	3 043	- 2
Propriétaires	10 129	51	16 153	58	6 024	7
Propriétaires non accédants	5 425	27	11 296	40	5 871	13
Propriétaires accédants	4 704	24	4 857	17	153	- 6
Locataires	8 056	41	10 927	39	2 871	- 2
Locataires du secteur social	2 894	15	4 844	17	1 950	3
Locataires du secteur privé	5 162	26	6 083	22	921	- 4
Autres statuts d'occupation¹	1 627	8	843	3	- 785	- 5
Ensemble	19 812	100	27 922	100	8 110	0

1. Concerne principalement les personnes logées gratuitement.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee et SOeS, estimation du parc de logements au 1^{er} janvier.

4. Confort, surface et nombre de pièces dans les résidences principales

	1984	1988	1992	1996	2002	2006
Surface moyenne (en m ²)	82	85	86	88	90	91
Nombre moyen de pièces	3,8	3,9	4,0	4,0	4,0	4,0
Nombre moyen de personnes	2,7	2,6	2,5	2,5	2,4	2,3
Logements sans confort sanitaire ¹ (en %)	15,0	9,6	6,2	4,1	2,6	1,3

1. Absence d'au moins un élément suivant : eau chaude, installation sanitaire, WC.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement.

3.3 Prix des logements anciens et loyers

Entre octobre 1983 et octobre 2012, à qualité de logement identique, les loyers du secteur libre et du secteur social ont crû tous les deux de 150 %, soit 3,2 % par an en moyenne. Au début des années 1980, la hausse s'établissait à plus de 10 % par an. Puis elle s'est atténuée progressivement, en partie contenue depuis 1989 par les variations des indices de référence et par la baisse de l'**inflation**. En effet, dans le secteur libre, l'évolution annuelle est encadrée par la loi pour les baux en cours : jusqu'en 2005, la hausse ne pouvait excéder celle de l'indice du coût de la construction (ICC) et, depuis 2006, celle de l'**indice de référence des loyers** (IRL). Le loyer peut être réévalué lors du renouvellement du bail, s'il est manifestement inférieur aux loyers habituellement pratiqués dans le voisinage. Lors d'un changement de locataire, le propriétaire fixe librement le niveau du loyer (sauf depuis août 2012 dans certaines agglomérations où la hausse par rapport à l'ancien locataire ne peut excéder l'évolution de l'IRL). Dans le secteur social, le ministère chargé du logement préconise chaque année une hausse maximale des baux en cours, en se basant sur l'évolution des salaires puis sur celle de l'IRL.

Ainsi, depuis 1994, la hausse des loyers n'a plus jamais dépassé 4 % en glissement annuel (un mois donné par rapport au même mois de l'année précédente). Au début des années 2000, elle a atteint un point bas, autour de 1 %. Elle s'est raffermie à partir de 2002, du fait de la fin du gel des loyers dans le secteur HLM qui était intervenu en 2000 et 2001, et de l'accélération de l'ICC. Elle grimpe alors à 3,7 % en janvier 2006. À partir d'avril 2006, elle faiblit de nouveau, suite notamment au remplacement de l'ICC par l'IRL dont les évolutions sont plus modérées.

Très faible en 2011 suite à la modération des révisions à la relocation, elle remonte pour atteindre 1,7 % en octobre 2012.

Entre octobre 1983 et octobre 2012, la hausse des loyers (+ 3,2 % par an en moyenne) a été plus forte que celle des prix à la consommation (+ 2,2 % par an). Elle dépasse même légèrement celle du revenu disponible brut par unité de consommation (+ 3,1 % par an).

Les prix du marché de l'immobilier ancien, eux, ont augmenté très fortement sur la dernière décennie, bien plus rapidement que les loyers, les prix et les revenus. La hausse (à qualité de logement identique) a dépassé 5 % par an sur la période 1999 - 2007, culminant à 15 % entre 2004 et 2005. Après une stabilisation début 2008, les prix ont chuté de 9 % entre le deuxième trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, puis ont progressé de 15 % entre le deuxième trimestre 2009 et le troisième trimestre 2011. Depuis la fin 2011, ils tendent à diminuer (- 3 % entre le quatrième trimestre 2011 et le premier trimestre 2013).

Les prix des appartements ont augmenté plus fortement que ceux des maisons, dès 2000 en Île-de-France et à partir de 2002 en province. Entre 1997 et 2012, les prix des appartements ont augmenté de 183 % et ceux des maisons de 137 %.

La hausse des prix entre 1997 et 2007 puis leur repli entre 2008 et 2009 ont été parallèles en Île-de-France et en province. En revanche, à la mi-2009, les prix en Île-de-France ont redécollé plus fortement. Au final, au premier trimestre 2013, les prix sont 12 % plus élevés en Île-de-France par rapport au premier trimestre 2008, mais 5 % plus bas en province. ■

Définitions

Indice de référence des loyers (IRL) : prenant la suite de l'indice du coût de la construction (ICC), l'IRL est d'abord calculé, à partir de janvier 2006, comme la somme pondérée d'indices représentatifs de l'évolution des prix à la consommation, du coût des travaux d'entretien et d'amélioration du logement à la charge des bailleurs et de l'ICC. Depuis février 2008, il est calculé comme la moyenne sur les douze derniers mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) hors tabac et hors loyers.

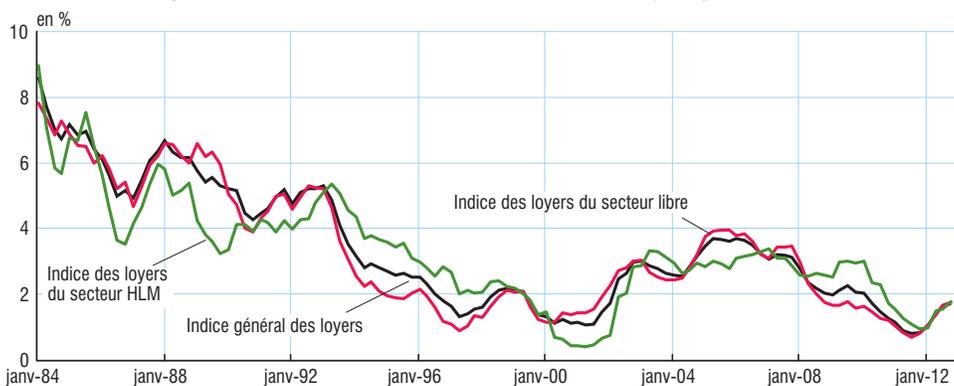
Inflation : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- www.insee.fr : rubrique Base de données/Indices et séries chronologiques/Construction, logement/Indices de prix des logements anciens.
- www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr : prix des logements et transactions immobilières sur le long terme.
- « Prix des logements anciens et loyers entre 2000 et 2010 », *Insee Première* n° 1350, mai 2011.

Prix des logements anciens et loyers 3.3

1. Évolution en glissement annuel de l'indice trimestriel des loyers par secteur

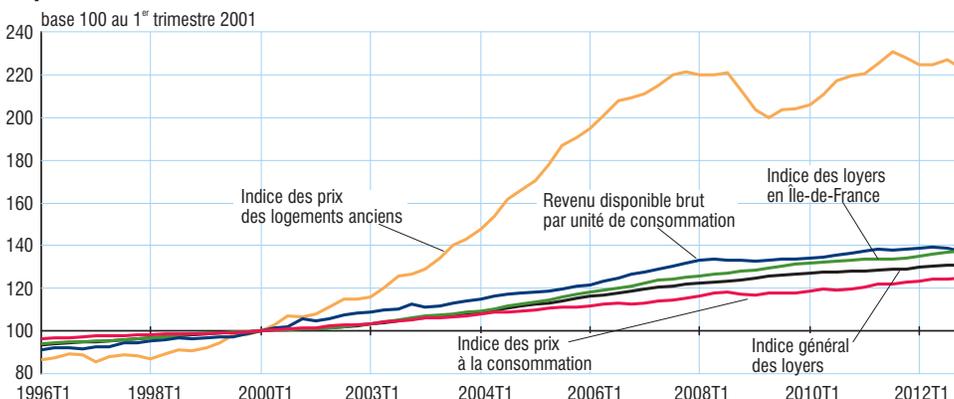


Champ : France métropolitaine, ménages locataires de leur résidence principale louée vide.

Lecture : tous secteurs confondus, entre octobre 2011 et octobre 2012, les loyers ont augmenté de 1,7 %.

Source : Insee, enquête trimestrielle Loyers et charges.

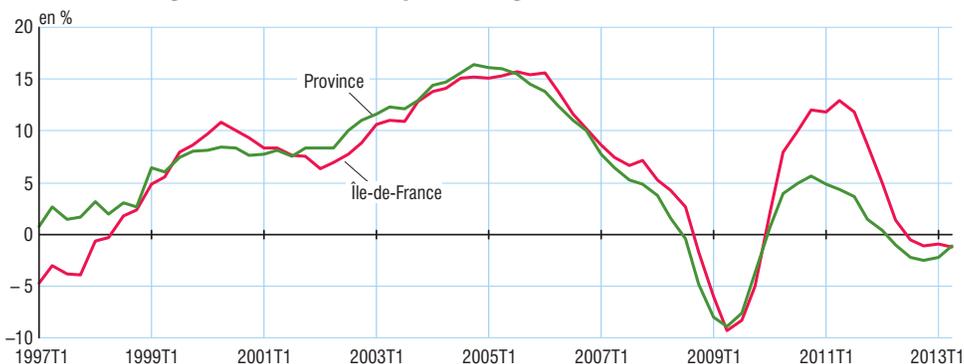
2. Prix des logements anciens, loyers, prix à la consommation et revenu disponible brut par unité de consommation



Champ : France métropolitaine pour les prix des logements anciens et les loyers, France pour le revenu disponible brut par unité de consommation et les prix à la consommation.

Sources : Insee, Notaires d'Île-de-France - base BIEN, Notaires de province - Perval.

3. Évolution en glissement annuel des prix des logements anciens



Champ : France métropolitaine, ensemble des transactions de logements anciens.

Note : données trimestrielles en glissement annuel, les données du deuxième trimestre 2013 sont provisoires.

Sources : Insee, Notaires d'Île-de-France - base BIEN, Notaires de province - Perval.

3.4 Moyens dédiés à l'éducation

En 2012, la **dépense intérieure d'éducation** (DIE) s'élève à 139,4 milliards d'euros, soit 6,9 % du **produit intérieur brut** (PIB). Cet effort consacré par la collectivité au système éducatif, tous financeurs confondus, représente l'équivalent de 2 130 euros par habitant et une dépense moyenne de 8 330 euros par élève ou étudiant.

De 1980 à 2012, la part de la DIE dans le PIB est passée de 6,4 % à 6,9 %, avec de fortes fluctuations. Elle a culminé à 7,6 % entre 1993 et 1997, du fait notamment de l'effort important des collectivités territoriales et de la revalorisation de la rémunération des personnels enseignants. Elle a ensuite baissé régulièrement de 1998 à 2008, pour revenir à 6,7 %, puis a oscillé entre 6,8 % et 7,0 %.

Depuis 1980, la DIE a augmenté de 87 % en euros constants (aux prix de 2012). Cette hausse s'explique moins par celle du nombre total d'élèves et d'étudiants que par celle de la dépense moyenne par élève ou étudiant. Le coût moyen a crû sous l'effet de plusieurs facteurs : poids croissant des enseignements secondaire et supérieur, plus chers par élève que le premier degré, amélioration de l'encadrement dans le premier degré, revalorisation du statut des enseignants.

Durant la période, le coût unitaire a davantage progressé pour les élèves du premier degré (+ 79 %) et du second degré (+ 62 %) que pour les étudiants (+ 43 %), même si la situation s'est inversée entre 2005 et 2009. Malgré tout, le poids de l'enseignement supérieur dans la DIE a crû de 14,6 % en 1980 à 20,6 % en 2012, du fait de l'allongement des études. La dépense par étudiant, toutes filières confondues (université, grandes écoles, etc.), reste plus élevée que celle d'un élève du second degré (11 740 euros contre

9 620 euros). Mais le coût moyen de l'étudiant universitaire, lui, reste inférieur à celui d'un lycéen (10 940 euros contre 11 310 pour le second cycle général et technologique et 11 960 pour le second cycle professionnel).

La DIE est financée principalement par l'État (58,5 % en 2012) et par les collectivités territoriales (24,5 %). De 1980 à 2012, au fil des vagues successives de la décentralisation, la part de l'État a diminué d'environ dix points au profit des collectivités territoriales.

En trente ans, les conditions d'accueil dans le premier degré se sont nettement améliorées. Le maintien, voire le renforcement, des effectifs d'enseignants, alors même que le nombre d'élèves diminuait, a conduit à une augmentation continue du nombre de postes d'enseignants pour 100 élèves. Ce mouvement a toutefois cessé après la rentrée 2003, dans le contexte de reprise des naissances depuis l'année 2000.

Dans le second degré, l'afflux d'élèves issus de générations nombreuses a entraîné un alourdissement des classes au cours des années 1980 : d'abord dans le premier cycle, puis plus fortement encore dans le second cycle général et technologique. Par la suite, les classes se sont allégées dans l'ensemble du second cycle avec le recul démographique. Aux dernières rentrées, la taille moyenne des classes est remontée au collège (25 élèves en 2012) et en second cycle général et technologique (29), mais reste proche de 19 élèves en second cycle professionnel. Ces chiffres sont toutefois à relativiser : une part importante des enseignements du second degré (un cinquième dans les collèges publics et la moitié dans les lycées publics) n'est pas dispensée devant la classe entière mais devant des groupes réduits d'élèves. ■

Définitions

Dépense intérieure d'éducation : elle représente toutes les dépenses effectuées, sur le territoire national, par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation : activités d'enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

Produit intérieur brut : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École : 30 indicateurs sur le système éducatif français*, numéro 23, octobre 2013, Depp.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche - Édition 2013*, septembre 2013, Depp.

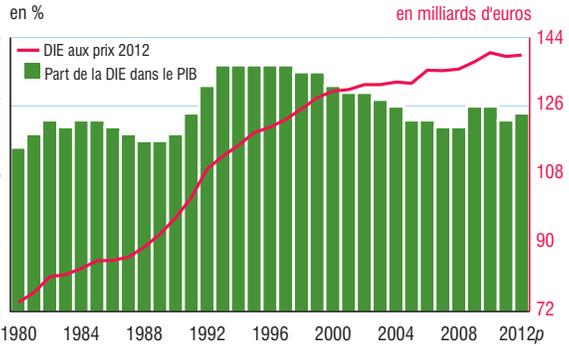
Moyens dédiés à l'éducation 3.4

1. Dépense intérieure d'éducation : montant aux prix 2012 et part dans le PIB

Champ : France hors Mayotte.

Lecture : en 2012, la DIE s'élève à 139 milliards d'euros (courbe avec échelle de droite), ce qui représente 6,9 % du PIB (bâtons avec échelle de gauche).

Sources : MEN ; MESR ; Depp.

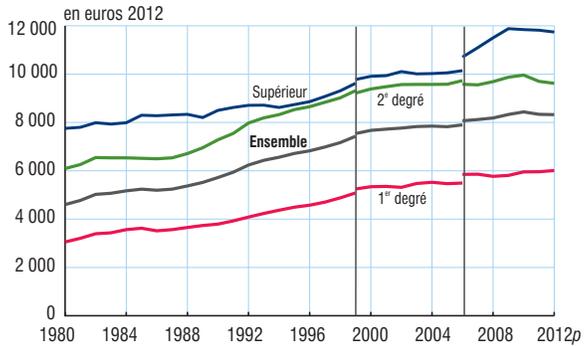


2. Dépense moyenne par élève ou étudiant

Champ : France hors Mayotte.

Note : ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rupture due à la rénovation du compte de l'éducation ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (Lof). Les données 2011 et 2012 sont provisoires.

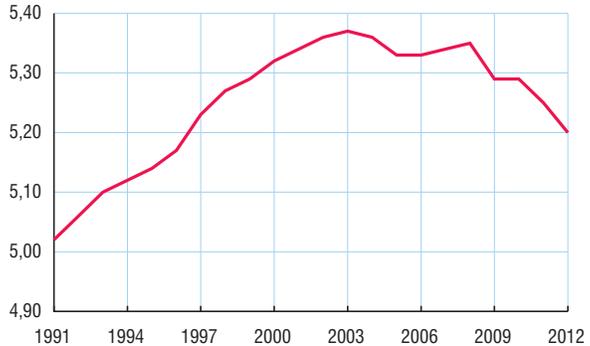
Sources : MEN ; MESR ; Depp.



3. Nombre de postes d'enseignants pour 100 élèves dans le premier degré public

Champ : France hors Mayotte.

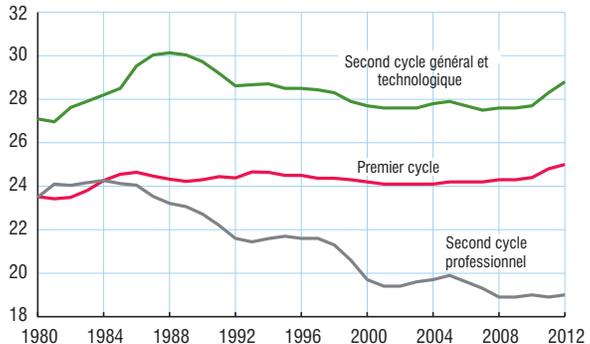
Sources : MEN, DGESCO.



4. Nombre moyen d'élèves par classe dans le second degré

Champ : France (y compris Mayotte depuis la rentrée 2011), public et privé.

Sources : MEN ; MESR ; Depp.



3.5 Éducation de la population

La France a longtemps partagé avec les pays latins un niveau d'étude modéré de sa population adulte. Les enseignements secondaires et supérieurs y étaient autrefois moins développés qu'en Europe du Nord ou aux États-Unis. En trente ans, la France a rattrapé une grande partie de son retard. En 2010, 83 % des 20-24 ans et 71 % des 25-64 ans détiennent un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire (CAP, BEP, baccalauréat, ...). En 1981, ces parts s'élevaient respectivement à 59 % et 39 %. La France se situe désormais pratiquement au niveau de la moyenne OCDE pour les 25-64 ans et légèrement au-dessus pour les 20-24 ans.

En effet, dans les années 1960 et 1970, notre système éducatif avait déjà connu un profond développement quantitatif lié à l'essor de la scolarisation en maternelle et à la généralisation de l'accès à l'enseignement secondaire. La mise en place du collège unique instaurée en 1975 a poursuivi ce mouvement ; elle a conduit à un afflux massif des collégiens dans les seconds cycles à partir du milieu des années 1980. Entre le milieu des années 1980 et celui des années 1990, l'**espérance de scolarisation** a ainsi augmenté de deux ans. Elle s'est tassée légèrement depuis, avec la baisse des redoublements. En 2011-2012, elle s'élève à 18,4 ans, dont 2,9 ans dans l'enseignement supérieur.

L'École a permis aux jeunes générations d'atteindre des niveaux de formation nettement plus élevés que leurs aînés. L'objectif annoncé au milieu des années 1980 d'amener 80 % d'une génération en classe terminale, au niveau du baccalauréat, a conduit à une élévation spectaculaire du **taux d'accès** à ce niveau de formation. Toutes voies comprises (générale, technologique et professionnelle), le taux d'accès au niveau du baccalauréat est passé de

34 % à la rentrée 1980 à 71 % à celle de 1994. La progression a été particulièrement sensible après 1985, d'autant qu'était créé cette année-là le baccalauréat professionnel, menant par la suite encore plus de jeunes au lycée et au-delà. Le taux a ensuite stagné jusqu'à la rentrée 2009, avant de croître à nouveau suite à la **réforme de la voie professionnelle**. Dans un premier temps (2010-2011), cette hausse est amplifiée par la présence simultanée de candidats au baccalauréat professionnel issus de l'ancien et du nouveau systèmes. Après un pic à 86 % en 2011 lié en partie à ce phénomène, le taux s'élève à 79 % à la rentrée de 2012, soit huit points au-dessus du taux de 2009.

Dans la foulée, le nombre annuel de bacheliers a plus que doublé entre la session de 1980 et celle de 2013. Leur proportion dans une génération est passée d'un quart à près des trois quarts. Parallèlement, la proportion de **sortants précoces** a diminué fortement depuis trente ans, s'établissant à 11 % en 2012.

L'élévation des niveaux de formation s'est accompagnée d'une démocratisation de notre système éducatif. Les collèges, puis les lycées, se sont progressivement ouverts à tous. Parmi les générations nées à la fin des années 1980, 57 % des enfants d'ouvriers deviennent bacheliers et sont souvent les premiers à l'être dans leur famille. Ils étaient à peine plus de 20 % dans les générations des années 1960.

Depuis plus de trente ans, les filles sont majoritaires parmi les bacheliers. Présentant des acquis plus solides en français, elles réalisent de meilleurs parcours scolaires que les garçons et sont plus diplômées qu'eux. Mais leur présence demeure très inégale selon les séries. Elles restent notamment minoritaires dans la série scientifique de la voie générale. ■

Définitions

Espérance de scolarisation : pour un enfant en âge de rentrer à l'école, il s'agit d'une estimation de sa durée de scolarité future, étant donné les taux de scolarisation observés à chaque âge cette année-là.

Taux d'accès à un niveau de formation : pour une génération donnée, c'est la proportion d'élèves parvenant pour la première fois à ce niveau de formation. L'indicateur annuel somme les taux associés aux différentes générations concernées.

Réforme de la voie professionnelle : amorcée en 2008 et généralisée en 2009, elle permet de préparer un baccalauréat professionnel en trois ans, au lieu de quatre ans précédemment (BEP, suivi de deux ans de préparation).

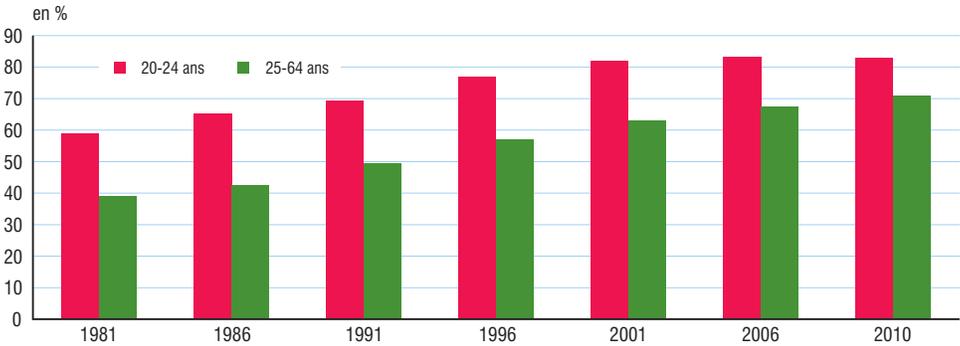
Sortants précoces : jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en études et n'ont aucun diplôme ou, au plus, le diplôme du brevet.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École : 30 indicateurs sur le système éducatif français*, numéro 23, octobre 2013, Depp.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* - Édition 2013, septembre 2013, Depp.

Éducation de la population 3.5

1. Part de la population diplômée de l'enseignement secondaire de second cycle

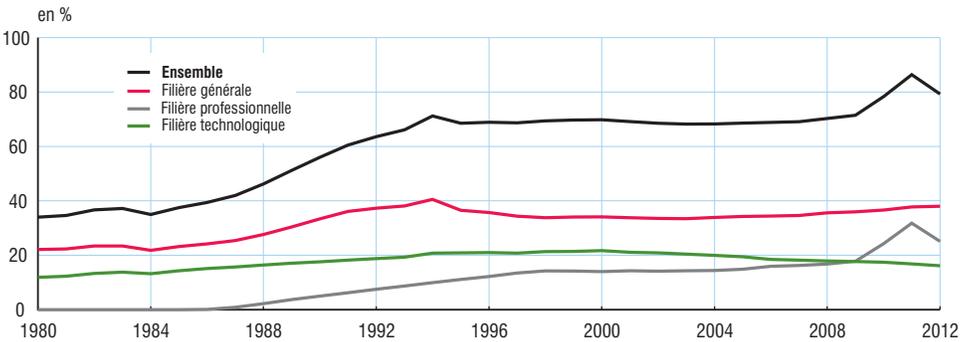


Champ : France métropolitaine.

Lecture : en 2010, 71 % des 25-64 ans et 83 % des jeunes de 20-24 ans déclarent détenir un diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, calculs Depp.

2. Taux d'accès au niveau du baccalauréat

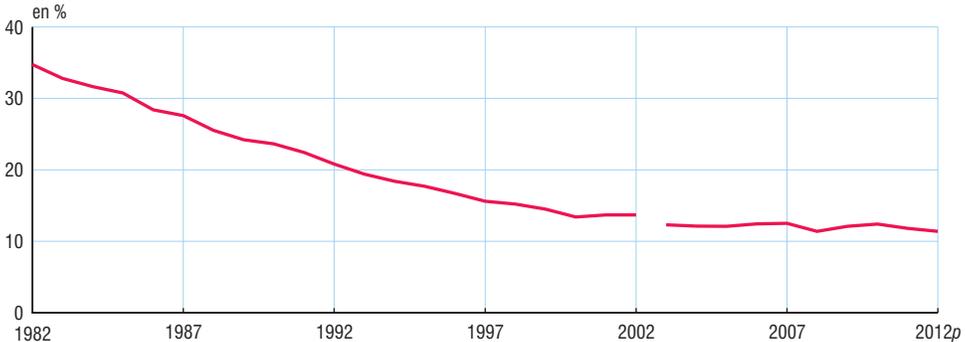


Champ : France métropolitaine jusqu'en 1999, France hors Mayotte depuis 2000.

Note : sur les années de recoupement disponibles, les taux France (hors Mayotte) sont inférieurs de 0,2 point aux taux métropolitains.

Sources : Depp, ministère de l'Agriculture, Insee, calculs Depp.

3. Proportion de « sortants précoces » parmi les jeunes de 18 à 24 ans



Champ : France métropolitaine.

Lecture : depuis 2003, la proportion des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en études et n'ont aucun diplôme ou, au plus, le diplôme du brevet est stable autour de 12 %. Cette proportion était de 40 % en 1980.

Note : l'enquête Emploi est réalisée chaque année au mois de mars jusqu'en 2002, puis devient trimestrielle. On cumule alors les données des quatre trimestres. À partir de 2003, par ailleurs, les questions sur les poursuites d'études et de formation changent.

Sources : Insee, enquêtes Emploi, calculs DEPP.

3.6 Offre de soins

Au 1^{er} janvier 2013 en France métropolitaine, 213 230 médecins dont 99 130 médecins généralistes sont en activité. Parmi les autres professions médicales, on recense 40 000 chirurgiens-dentistes et 19 260 sages-femmes en activité.

Sur les vingt dernières années, le nombre de médecins généralistes a crû en moyenne légèrement plus vite que la population française, avec une hausse de + 16 % entre 1990 et 2013. Sur la même période, l'évolution du nombre de chirurgiens-dentistes est restée très modérée (+ 5 %), amorçant même une décrue depuis 2007. À l'inverse, les effectifs de médecins spécialistes ont été très dynamiques, avec une hausse de 70 % entre 1990 et 2013. Un tiers de cette augmentation est attribuable à trois spécialités : psychiatrie, médecine du travail et radiodiagnostic. La croissance du nombre de sages-femmes a également été très vigoureuse sur la période (+ 80 %).

Parmi les autres professions de santé les plus nombreuses, on compte 579 870 infirmiers et 75 300 masseurs-kinésithérapeutes en activité au 1^{er} janvier 2013. Ces deux professions ont vu leurs effectifs quasiment doubler depuis 1990.

Alors que l'âge médian des sages-femmes et des masseurs-kinésithérapeutes est resté stable entre 1999 et 2013, les autres professions se caractérisent par un vieillissement de leurs effectifs. Si ce vieillissement est modéré pour les infirmiers, il est plus marqué pour les chirurgiens-dentistes et surtout les médecins, où l'âge médian est aujourd'hui de 53 ans (autour de 40 ans en 1990).

En dehors des infirmiers et des sages-femmes, professions historiquement très féminisées, les autres professions de santé se caractérisent par une forte féminisation de leurs effectifs au cours des dernières années, les masseurs-kinésithérapeutes comptant notamment aujourd'hui presque autant de femmes que d'hommes.

L'exercice libéral et **mixte** reste majoritaire parmi les médecins, les chirurgiens-dentistes et les masseurs-kinésithérapeutes, bien qu'en régression depuis 1990 pour les deux premiers. Les sages-femmes et les infirmiers exercent toujours très majoritairement en tant que salariés, mais le secteur libéral et mixte est en forte expansion chez les sages-femmes depuis 1990 et, dans une moindre mesure, chez les infirmiers.

Au 1^{er} janvier 2012, la France métropolitaine compte 2 625 établissements de santé, soit 893 de moins qu'en 1982. Ces établissements se répartissent en 918 publics, 696 privés à but non lucratif et 1 011 à but lucratif, totalisant 404 000 lits d'**hospitalisation complète** (dont 216 000 en médecine, chirurgie, obstétrique, odontologie - MCO) et 63 000 places d'**hospitalisation partielle**.

Entre 1982 et 2012, le nombre de lits d'hospitalisation complète a fortement diminué (31 %) tandis que se développait la capacité en hospitalisation partielle. Cette évolution a été rendue possible par des innovations de technologies médicales et médicamenteuses (notamment en anesthésie), grâce auxquelles un nombre croissant d'interventions ont pu être effectuées en toute sécurité en dehors du cadre traditionnel de l'hospitalisation s'accompagnant de nuitées.

Depuis 1982, le nombre d'entrées en hospitalisation complète a progressé de 8 % pour atteindre 11,8 millions d'entrées. Sur la période la plus récente, de 1994 à 2011, le nombre de séjours en hospitalisation complète a diminué de 1,5 million notamment en MCO, tandis que celui des hospitalisations partielles a progressé de 2,8 millions. Sur longue période, la progression des entrées s'est accompagnée d'une baisse des durées de ces séjours. Celle-ci est particulièrement sensible en MCO, passée de 9,7 jours en moyenne en 1982 à 5,7 jours en 2011. ■

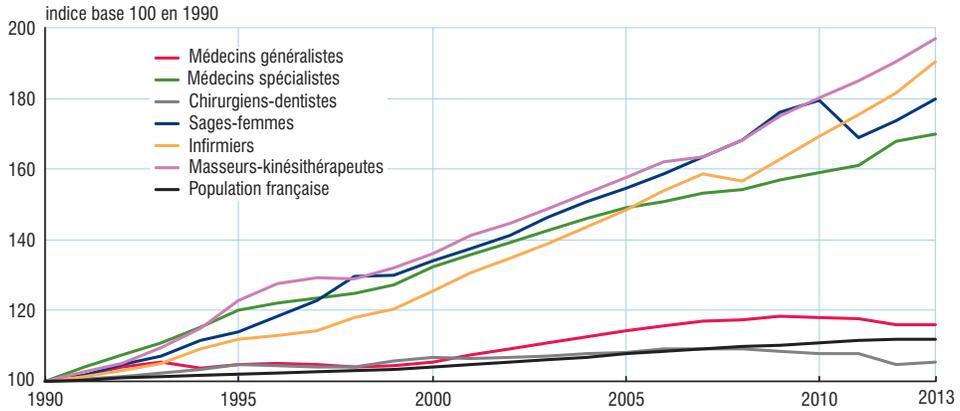
Définitions

Exercice mixte, hospitalisation complète, hospitalisation partielle : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Les médecins au 1^{er} janvier 2012 », *Études et Résultats* n° 796, Drees, mars 2012.
- « La profession de sage-femme : constat démographique et projections d'effectifs », *Études et Résultats* n° 791, Drees, mars 2012.
- « La profession d'infirmière : situation démographique et trajectoires professionnelles », *Études et Résultats* n° 759, Drees, mai 2011.
- *Le panorama des établissements de santé - édition 2013*, coll. « Études et statistiques », Drees, décembre 2013.

1. Évolution des effectifs de professionnels de santé en activité et de la population française



Champ : France métropolitaine.

Note : ruptures de série due au passage du répertoire Adeli (automatisation des listes) au RPPS : 2011 pour les sages-femmes, 2012 pour les médecins et les chirurgiens-dentistes.

Sources : Drees, répertoire Adeli (Autorisation des listes), RPPS (Répertoire partagé des professions de santé au 1^{er} janvier) ; Insee, recensements de la population.

2. Caractéristiques des professionnels de santé en activité

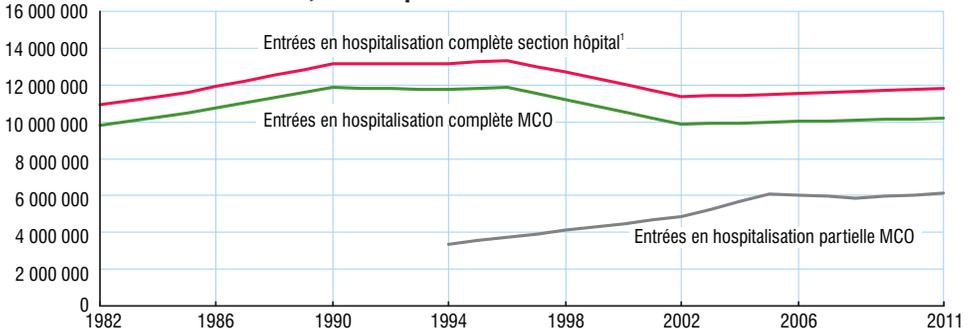
	Médecins généralistes	Médecins spécialistes	Chirurgiens-dentistes	Sages-femmes	Infirmiers	Masseurs-kinésithérapeutes
Effectifs						
1990	85 440	67 070	37 930	10 700	304 480	38 260
1999	89 260	85 490	40 090	13 920	367 130	50 470
2013	99 130	114 100	40 000	19 260	579 870	75 300
Âge médian (en années)						
1990	39	41
1999	44	46	44	39	40	41
2013	53	53	50	39	43	41
Part de femmes (en %)						
1990	29	30
1999	34	36	32	100	87	42
2013	42	42	40	98	87	49
Part de libéraux et mixtes (en %)						
1990	75	66	93	10	12	75
1999	75	57	93	13	15	77
2013	68	52	90	22	16	79

Champ : France métropolitaine.

Note : ruptures de série due au passage du répertoire Adeli (automatisation des listes) au RPPS : 2011 pour les sages-femmes, 2012 pour les médecins et les chirurgiens-dentistes.

Sources : Drees, répertoire Adeli (Autorisation des listes), RPPS (Répertoire partagé des professions de santé au 1^{er} janvier) ; Insee, recensements de la population.

3. Évolution du nombre de séjours hospitaliers



1. Section hôpital : disciplines MCO, psychiatrie, soins de suite et de réadaptation et soins de longue durée.

Champ : France métropolitaine.

Note : les données pour les années 1982, 1985, 1990, 1994, 1996, 2002 et 2008 proviennent de la SAE et des enquêtes du même type qui l'ont précédée (H80 et EHP). Les autres années sont obtenues par interpolation.

Source : Drees, H80 (statistique annuelle des établissements d'hospitalisation publics) et EHP (établissements d'hospitalisation privés) avant 1994, SAE (statistique annuelle des établissements de santé) de 1994 à 2011.

3.7 Santé de la population : causes de décès

Comparativement aux autres pays de même niveau de vie, l'état de santé en France apparaît globalement bon. En témoigne notre plus grande **espérance de vie à la naissance**, en particulier pour les femmes. Elle n'a cessé de progresser au cours des trente dernières années, grâce au recul de la mortalité à tous les âges, et notamment aux âges avancés. Ainsi, les **taux de décès standardisés par âge** ont diminué de plus de 40 % depuis 1980.

L'ampleur de cette diminution varie selon les causes de décès. Les baisses les plus marquées entre 1980 et 2010 concernent les maladies de l'appareil circulatoire, respiratoire et digestif, ainsi que les morts violentes (accidents, suicides...), avec 45 % à 70 % de diminution pour les hommes comme pour les femmes. Le taux de décès par cancer s'est également réduit depuis les années 1980, mais de manière moins soutenue, l'amélioration étant par ailleurs plus marquée pour les hommes que pour les femmes (respectivement - 24 % et - 17 %). La baisse concerne presque tous les types de tumeur, avec un recul important des cancers de l'estomac et, chez les hommes, des cancers des voies aéro-digestives supérieures (VADS). Cette évolution contraste avec l'augmentation du nombre de pathologies cancéreuses recensées dans la population, ce qui peut s'expliquer pour partie par la plus grande efficacité des diagnostics et par l'effet des dépistages. Elle témoigne avant tout de l'amélioration des pratiques de santé (réduction des pratiques à risque : alcool, tabac...) et d'une plus grande probabilité de survie à la survenue d'un cancer, grâce à l'évolution du système de soins (évolution des traitements et prise en charge plus précoce et plus efficace).

Les seules exceptions notables à la baisse générale des taux de décès concernent certains types de cancer (qui affectent le pancréas, le foie ou le sang), les pathologies du système nerveux (en particulier les maladies dégénératives liées à l'âge) et les troubles mentaux et du comportement (stables). Chez les femmes, les décès par cancer du poumon, bien qu'encore quatre fois moins fréquents que chez les hommes, ont plus que doublé au cours des trente dernières années, en lien avec la hausse de leur consommation de tabac depuis les années 1960. La France est ainsi le pays de l'Europe de l'Ouest où l'on observe la plus grande progression de ce type de cancer. Du fait de ces évolutions, le cancer est devenu au cours des années 2000 la première cause de décès en France (30 % des décès en 2010), devant les maladies cardiovasculaires (27 %) et les morts violentes (7 %).

Si la mortalité a reculé fortement en France, la mortalité « prématurée » - avant l'âge de 65 ans - reste élevée. Sur la période 2008-2010, 20 % des décès concernent des personnes de moins de 65 ans, une proportion encore plus forte pour les hommes (25 % des décès contre un peu plus de 10 % pour les femmes). Cette situation s'explique pour partie par l'ampleur persistante de la **mortalité « évitable »**, estimée à un tiers des décès prématurés pour les hommes et à un quart pour les femmes. Les décès consécutifs à des tumeurs sont ainsi nettement surreprésentés avant 65 ans, notamment ceux liés à des cancers du poumon ou des VADS pour les hommes (près de 20 % en 2010) et ceux liés à des cancers du sein pour les femmes (12 %). Les morts violentes (suicides et accidents) expliquent également une plus grande part des décès avant 65 ans. ■

Définitions

Espérance de vie à la naissance : voir *annexe Glossaire*.

Taux de décès standardisés par âge : ils correspondent aux taux de décès que l'on aurait observé chaque année dans l'ensemble de la population, compte tenu des taux de décès à chaque âge, si la structure de la population par âge n'avait pas évolué. Dans cette fiche, la population de référence pour la structure par âge est 2006.

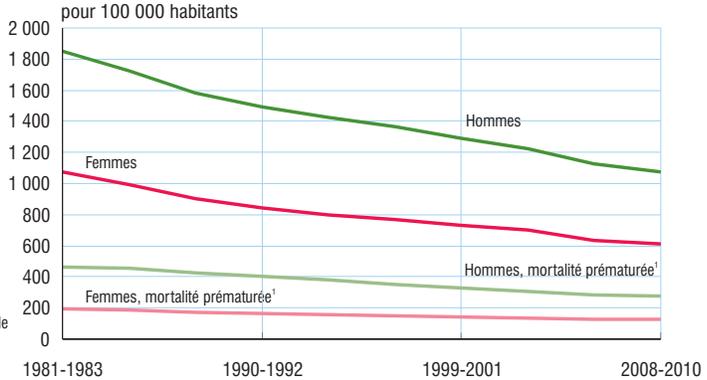
Mortalité « évitable » : mortalité prématurée (avant 65 ans) liée aux comportements à risque (consommation d'alcool, de tabac, suicides, accidents de la route...), au système de soins ou à un défaut d'actions préventives.

Pour en savoir plus

- *L'état de santé de la population en France, rapport 2011*, Drees, novembre 2011.
- « 20 ans de santé publique », *Actualité et dossier en santé publique*, n° 80, septembre 2012.
- « Cancer incidence and mortality in France over the period 1980-2005 », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 56(3), juin 2008.

Santé de la population : causes de décès 3.7

1. Évolution des taux de décès standardisés



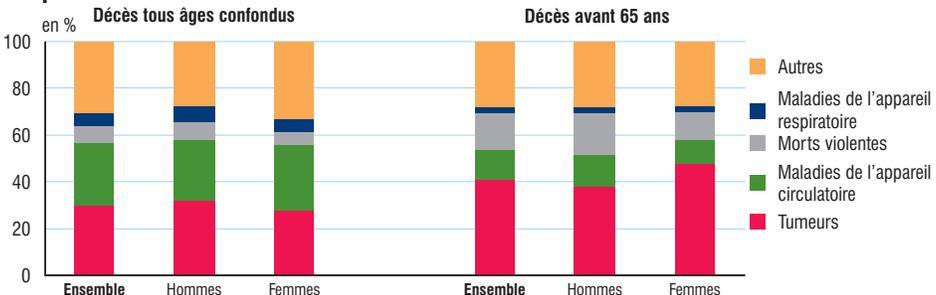
1. Avant l'âge de 65 ans.
 Champ : France métropolitaine.
 Note : ces taux sont calculés par période de trois ans (moyennes triennales).
 Sources : Insee, Inserm, CépiDc.

2. Taux de décès standardisés selon les causes

Causes de décès	Taux en 2008-2010 (pour 100 000 habitants)			Évolution sur la période 1980-2010 (en %)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Tumeurs	241	342	171	-20	-24	-17
<i>Dont : poumon-larynx</i>	<i>47</i>	<i>82</i>	<i>20</i>	<i>-1</i>	<i>-20</i>	<i>128</i>
<i>colorectal</i>	<i>26</i>	<i>34</i>	<i>20</i>	<i>-27</i>	<i>-26</i>	<i>-31</i>
<i>hémopathies malignes</i>	<i>20</i>	<i>27</i>	<i>15</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>-2</i>
<i>sein</i>	<i>18</i>	<i>1</i>	<i>31</i>	<i>-15</i>	<i>-13</i>	<i>-13</i>
<i>pancréas</i>	<i>14</i>	<i>17</i>	<i>11</i>	<i>24</i>	<i>9</i>	<i>38</i>
<i>prostate</i>	<i>13</i>	<i>37</i>	<i>0</i>	<i>-24</i>	<i>-30</i>	<i>///</i>
<i>VADS¹</i>	<i>12</i>	<i>22</i>	<i>4</i>	<i>-51</i>	<i>-57</i>	<i>-11</i>
<i>foie</i>	<i>12</i>	<i>20</i>	<i>5</i>	<i>23</i>	<i>26</i>	<i>6</i>
<i>vessie</i>	<i>7</i>	<i>14</i>	<i>3</i>	<i>-15</i>	<i>-17</i>	<i>-23</i>
<i>estomac</i>	<i>7</i>	<i>11</i>	<i>4</i>	<i>-64</i>	<i>-63</i>	<i>-69</i>
Maladies de l'appareil circulatoire	214	278	171	-59	-58	-61
Morts violentes	57	83	37	-50	-45	-54
Maladies de l'appareil respiratoire	49	74	34	-50	-52	-50
Autres	242	294	203	-29	-32	-28
<i>Dont : états morbides mal définis</i>	<i>60</i>	<i>74</i>	<i>49</i>	<i>-42</i>	<i>-41</i>	<i>-45</i>
<i>maladies du système nerveux</i>	<i>46</i>	<i>50</i>	<i>43</i>	<i>67</i>	<i>44</i>	<i>85</i>
<i>maladies de l'appareil digestif</i>	<i>35</i>	<i>47</i>	<i>26</i>	<i>-57</i>	<i>-58</i>	<i>-57</i>
<i>maladies endocriniennes et métaboliques</i>	<i>29</i>	<i>34</i>	<i>25</i>	<i>-18</i>	<i>-10</i>	<i>-25</i>
<i>troubles mentaux et du comportement</i>	<i>26</i>	<i>31</i>	<i>22</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Ensemble	802	1 072	615	-42	-42	-43

1. Cancers des voies aérodigestives supérieures (lèvres, bouche, œsophage...)
 Champ : France métropolitaine.
 Note : ces taux sont calculés par période de trois ans (moyennes triennales).
 Sources : Insee, Inserm, CépiDc.

3. Répartition des causes de décès avant 65 ans en 2008-2010



Champ : France métropolitaine.
 Note : taux standardisés de décès. Population de référence pour la structure par âge : 2006.
 Sources : Insee, Inserm, CépiDc.

3.8 Culture

Depuis trente ans, la part des dépenses consacrées aux biens et services culturels dans la consommation totale des ménages oscille entre 2 % et 3 %. Elle culmine à 2,6 % en 1995, et diminue par la suite pour atteindre en 2012 son niveau le plus bas sur la période : 2,0 %. La structure des dépenses culturelles s'est profondément modifiée au cours de ces mêmes années. Ainsi, la prépondérance des dépenses pour l'écrit (livres, journaux et périodiques : 65 % des dépenses en 1980), s'est amenuisée régulièrement au cours des années pour atteindre 46 % en 2012. À l'inverse, les dépenses pour les spectacles et les visites patrimoniales et celles pour l'audiovisuel, le cinéma, les disques ou les DVD ont proportionnellement plus progressé que la moyenne des dépenses culturelles, concentrant en 2012 respectivement 21 % et 33 % de celles-ci.

Ces évolutions traduisent la diversification des pratiques culturelles. En effet, depuis trente ans, l'équipement des ménages, l'offre musicale et les programmes télévisés se sont beaucoup développés, favorisant ainsi de nouvelles formes de consommation. Ces dix dernières années, ce développement a été bouleversé par l'apparition de l'internet auquel les Français consacrent de plus en plus de temps et d'argent. Les sorties culturelles (cinéma, spectacles, concerts...) n'en ont toutefois pas souffert. Ainsi, les entrées au cinéma sont passées de 175 millions en 1980 à 190 millions en 2008 et dépassent 200 millions depuis cette date ; l'indice de fréquentation (nombre d'entrées par habitant) est lui passé de 2,5 en 1996 à 3,3 en 2012.

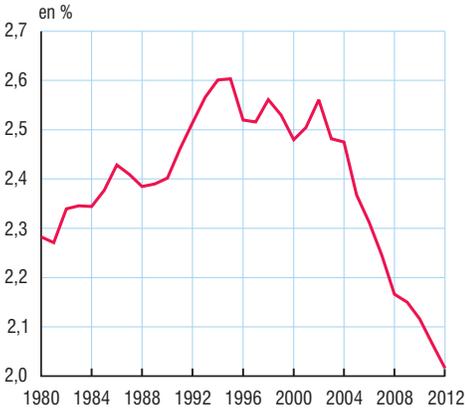
En revanche, la lecture régulière de la presse imprimée payante et de livres a pâti de ces évolutions. Ainsi, en 2008, 70 % des personnes âgées de 15 ans ou plus ont lu au moins un livre contre 74 % en 1981 ; et la proportion de gros lecteurs (20 livres ou plus au cours de l'année) parmi l'ensemble de la population est passée de 24 % à 16 % au cours de la même période. En 1981, quel que soit l'âge, les niveaux de lecture de livres étaient assez proches d'un sexe à l'autre ; depuis, ils ont beaucoup plus diminué pour les hommes, et en particulier pour les jeunes, que pour les femmes. Ces dernières restent, à tous les âges, de plus grosses lectrices que les hommes. Le lectorat de la presse quotidienne vieillit et ce, depuis plusieurs décennies : chaque génération atteignant l'âge adulte a un niveau d'engagement dans la lecture de la presse inférieur à celui de la précédente. De 1980 à 2010, le nombre de titres payants de la presse quotidienne d'information générale et politique de France métropolitaine est passé de 85 à 67, auquel sont venus s'ajouter 13 titres de quotidiens gratuits. Les tirages ont diminué de 28 %, passant de 10,4 millions d'exemplaires à 7,5 millions d'exemplaires (hors gratuits).

Depuis 2004, la fréquentation des presque mille musées de France a augmenté de 29 % pour atteindre 59 millions d'entrées en 2011. Parmi ces musées, sept dépassent en 2011 le million de visiteurs. Cette hausse est tirée uniquement par les étrangers, le taux de visite des personnes résidant en France étant resté stable ces trente dernières années. ■

Pour en savoir plus

- *Chiffres Clés - Statistiques de la culture - édition 2013*, La Documentation française, mars 2013.
- Données statistiques sur la culture en ligne sur le site du DEPS.
- « Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », *Culture études* n° 2011-7, décembre 2011 et données en ligne sur www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/.
- *Patrimostat 2010, fréquentation des musées de France*, en ligne sur www.culturecommunication.gouv.fr.

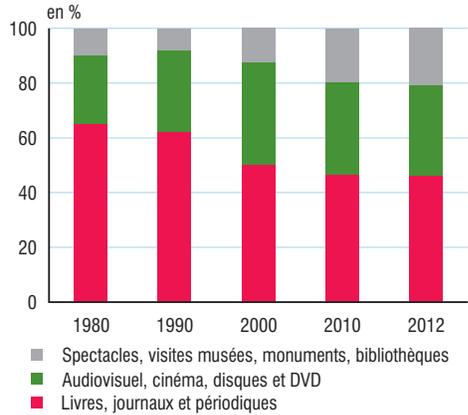
1. Part des biens et services culturels dans la consommation totale des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

2. Répartition des dépenses de biens et services culturels



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2005.

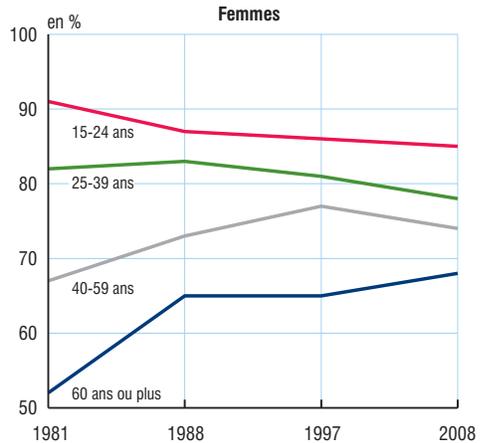
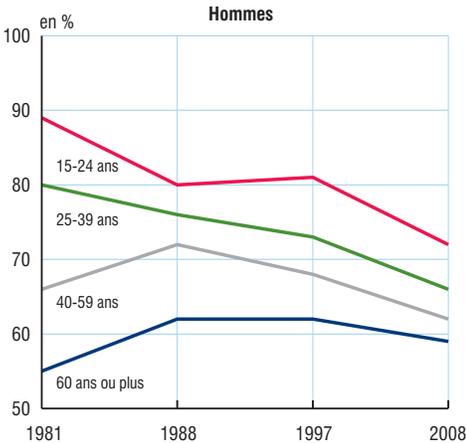
3. Évolution des pratiques culturelles entre 1981 et 2008

	1981	1988	1997	2008
en %				
Activité faite au moins une fois au cours des douze derniers mois				
Regarder la télévision	91	90	91	98
<i>Dont : tous les jours ou presque</i>	69	73	77	87
Écouter de la musique, hors radio	75	73	76	81
<i>Dont : écouter de la musique tous les jours, hors radio</i>	19	21	27	34
Lire un livre	74	75	74	70
Lire un quotidien	71	79	73	69
Aller au cinéma	50	49	49	57
Visiter un musée ou une exposition	36	38	40	37
Assister à un spectacle de danse ou de théâtre, ou à un concert de musique classique	16	21	22	25
S'inscrire ou fréquenter une bibliothèque	14	16	20	18

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine.

Source : ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, enquêtes Pratiques culturelles.

4. Lecture d'au moins un livre au cours des douze derniers mois selon l'âge et le sexe



Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine.

Source : ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, enquêtes Pratiques culturelles.